

LE GRAND HÉRON

Vol. 21 Numéro 1



Juin 2016

LE JOURNAL DE DUPARQUET

Déjà 20 ans !

Gilbert Rivard

Au Québec depuis plusieurs années, la première semaine de juin est décrétée SEMAINE NATIONALE DES MUNICIPALITÉS. Lors de cette semaine, pour nous démarquer, nous avons décidé il y a plusieurs années de profiter de cette occasion pour honorer soit une personne ou un organisme qui s'est impliqué au niveau communautaire; et cette année, le Conseil a choisi d'honorer le COMITÉ DU JOURNAL LE GRAND HÉRON qui nous informe depuis plus de 20 ans. Ce comité est composé de 5 personnes dont 2 qui sont les fondatrices du journal soient mesdames Nicole Armour et Claudelle Gilbert. Merci à l'équipe et aux collaborateurs; ce journal qui fait maintenant partie de la vie active de Duparquet est très apprécié de tous.

Actuellement, nous avons beaucoup de projets sur la table, mais ceux-ci n'avancent pas vite. Nous sommes ralentis par la procédure et aussi par un manque de bras. La majorité des programmes ne nous permettent pas l'embauche de personnel et nous devons faire appel à des professionnels, et ceux-ci sont très occupés ce qui retarde les travaux; et il faut comprendre que cette procédure a aussi pour but de faire respecter les programmes que le gouvernement a mis en place. Nous avons changé de Firme d'Ingénieurs et je crois qu'ils sont trop occupés; mais nous devrions être en mesure de faire les travaux prévus à l'automne.

L'été qui s'annonce nous donnera la chance peut-être d'aller chercher quelques subventions supplémentaires à l'intérieur des nouveaux programmes annoncés par les deux gouvernements supérieurs; ceci nous permettra de faire des travaux de voirie qui sont absolument nécessaires tels que le rechargement en concassé des chemins, le débroussaillage et refaire l'asphalte dans certaines rues tel que prévu depuis quelques années. Cependant l'argent lui n'était pas au rendez-vous. Par contre, cette année, l'argent est disponible mais les délais sont très courts pour présenter nos projets. Nous allons faire tout en notre possible afin d'aller chercher notre part!!

En terminant, bonne saison estivale à tous et profitez-en bien!



De gauche à droite
Gilbert Rivard, Solange Gamache, Claudelle Gilbert, Pierrette Lafontaine, Michel Barrette, Nicole Armour, Linda Rivard et Alain Letarte.

SOMMAIRE

CAISSE POPULAIRE	PAGE 2
LETRE AUX LECTEURS	PAGE 3
COMITÉ DU CIMETIÈRE	PAGE 4
À L'HÔTEL DE VILLE	PAGE 5
LOISIRS	PAGE 6
BEAU TEMPS / WEB	PAGE 7
IL ÉTAIT UNE FOIS	PAGE 8
IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)	PAGE 9
CHRONIQUE VERTE	PAGE 10
BIBLIOTHÈQUE	PAGE 11
MESSAGE DE LA FABRIQUE	PAGE 12
DE TOUT ET DE RIEN	PAGE 13
LES PETITES ANNONCES	PAGE 14
INFO À LA POPULATION	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16



CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest

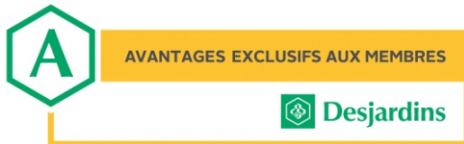


VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

Hop-Ép@rgne

Découvrez votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne** dans l'application des services mobiles Desjardins. Avec **Hop-Ép@rgne**, il suffit simplement de créer votre projet, votre objectif d'épargne, choisir la provenance des fonds puis déterminer le montant du virement à effectuer.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour avoir plus d'information sur votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne**.



Produits financiers et d'assurances sous un même toit

Desjardins est la seule institution financière à vous offrir des produits financiers et des produits d'assurances de personnes en un même lieu, ce qui vous permet de bénéficier d'offres combinées plus avantageuses à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest.

Des produits financiers et d'assurances sous un même toit, un autre avantage exclusif aux membres Desjardins!

Dépôt mobile / AccèsD et AccèsD Affaires.

Les services mobiles Desjardins vous offrent une nouveauté:

Vous pouvez maintenant photographier un chèque à partir de votre téléphone intelligent ou de votre tablette afin de le déposer dans votre compte.

Cette nouvelle fonctionnalité de dépôt à l'aide de photo est accessible à partir de la section "Dépôt mobile" et s'applique pour vos finances personnelles ou celles de votre entreprise.

Le nouveau "dépôt mobile" d'Accès D et Accès D Affaire, simple, rapide et gratuit.

**ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!**
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble



LETTRE AUX LECTEURS



Chers lecteurs,

En 1995-96, alors que l'avenir des régions s'assombrissait, les organismes de développement régionaux redoublaient d'efforts afin de relancer l'économie rurale. Dans cette lancée, ils offrirent une formation universitaire, un Programme court en développement local permettant à chaque paroisse d'y déléguer une ou deux personnes déjà impliquées en développement local. Pour Duparquet, j'étais du lot avec Jeannot Dupuis.



En gros, ces cours avaient pour but de rehausser notre sentiment d'appartenance et surtout de nous ouvrir les yeux sur ce que nous possédions dans nos localités respectives afin de le mettre en valeur. De là naquirent il y a quelques vingt ans, les journaux locaux dans presque chaque paroisse de l'Abitibi-ouest.

Je ne saurais dire combien d'entre nous ont survécu. Toujours est-il que le 27 mai dernier, comme vous l'avez vu en une, le conseil municipal soulignait nos vingt années d'existence. Lors du copieux souper mensuel du comité de l'Âge d'or, nous recevions un document honorifique ainsi qu'une jolie potée fleurie.

Malgré mon malaise à recevoir des honneurs et ma maladresse à discourir en public, j'avoue que cette marque d'appréciation a fait un bien immense à toute l'équipe. Nous, les membres du comité du journal, acceptons avec plaisir cet hommage et le partageons avec nos chroniqueurs réguliers : Gilbert Rivard (scène municipale), Alain Letarte (À l'hôtel de Ville), Norma Gilbert (Beau temps ou mauvais temps ?), Stéphane Mongrain (Il était une fois), Carmen Lacroix (Bibliothèque).

Il faut ajouter que nous avons toujours pu compter sur la collaboration de la Ville sans quoi nous aurions laissé tomber.

Nous prenons congé pour la saison estivale pour vous revenir en octobre prochain.

Bonne lecture ! Et Bon été à tous !



Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf



COMITÉ DU CIMETIÈRE



Rappel annuel aux concessionnaires concernant certains règlements du cimetière.

1. Lorsqu'un concessionnaire loue une concession, il ne devient pas propriétaire de ce lot mais acquiert un droit d'inhumation. Le terrain appartient à la Fabrique qui est responsable, par l'entremise du comité du cimetière, d'adopter et de faire observer les règlements pour la bonne gestion de son cimetière.
2. La Fabrique peut enlever ou faire enlever, aux frais de l'utilisateur, tout objet qu'elle considère dangereux pour la sécurité du public, non conforme à la réglementation en vigueur, non respectueux du caractère spécifique des lieux, ou nuisant à l'entretien et à l'aménagement du cimetière. Cela inclut toute construction, tout arrangement floral, arbre, arbuste, borne, clôture, croix, ouvrage funéraire, luminaire, photographie, etc. À son entière discrétion, elle peut également enlever ou faire enlever tout objet non respectueux du rite catholique romain. La Fabrique décline toute responsabilité pour tout préjudice causé au bien de l'utilisateur suite à l'enlèvement des nuisances et des objets inconvenants.
3. Pour la durée du droit d'utilisation de l'emplacement funéraire, l'utilisateur peut y ériger, placer et maintenir un ouvrage funéraire d'un matériau non dégradable autorisé par la Fabrique, soit le **marbre, le granit, le bronze ou la pierre taillée**, pourvu qu'il soit en stricte conformité avec la réglementation en vigueur. Les ouvrages funéraires en fer forgé, en ciment, en plastique ou en bois sont interdits. C'est au concessionnaire qu'échoit l'obligation d'entretenir son monument, puisqu'il est tenu responsable en cas d'accident. Quelques monuments sont penchés ou peu solides et pourraient présenter un danger; nous demandons donc aux locataires d'être vigilants à cet égard et de les consolider, s'il y a lieu.
4. Aucune délimitation n'est permise soit par une clôture, une haie ou tout autre ouvrage. Nul ne peut y déposer, semer ou planter des fleurs, bouquets, arbustes ou arbres et **la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Les fleurs de plastique ou dans des vases non fixés à l'ouvrage funéraire, de même que les statues ou autres ornements sont prohibés.** Les arrangements floraux en soie avec bases plastifiées sont permises mais non les photographies. Il ne faut pas cependant utiliser des tiges ou broches de métal qui endommagent les ouvrages funéraires. Il est conseillé à ceux qui choisissent de mettre des arrangements plastifiés de les enlever durant la période hivernale afin de les conserver plus longtemps.
5. La Fabrique est **seule** responsable du creusage. L'année suivant le creusage d'une fosse ou d'une urne, il appartient au concessionnaire ou à sa famille de niveler le terrain et de semer du gazon.

Merci à tous pour votre compréhension et collaboration à maintenir notre cimetière en un lieu de calme et de repos et digne de la vénération que nous devons à nos chers disparus.

Voici le nouveau conseil du Comité Mortuaire : Mme Denise Lessard, présidente 948-2235, Mme Thérèse Caouette, vice-présidente, Mme Guandalina Côté Baril, secrétaire; conseillères : Mesdames Denise Doroftei, Pauline Avoine et Germaine Gamache.

Nous félicitons les nouvelles élues du Conseil Pastoral Paroissial.

Un gros Merci à Madame Germaine Gamache qui a donné de son temps depuis 1973, l'année de sa fondation par l'Abbé Germain Fredette et madame Émilienne Bordeleau. Un gros merci à tous les bénévoles et Dieu sait qu'il y en a eu plusieurs que je ne nomme pas de peur d'en oublier qui par leur travail et leur dévouement ont encouragé les familles affligées par le deuil. Bonne continuité!



À L'HOTEL DE VILLE !



Nouveau conseiller

Je souhaite la bienvenue à **M. Alain Mercier**, nouveau conseiller au siège no 1. M. Mercier est résident sur le chemin du camping. Il arrive avec plein de nouvelles idées.

Rappel Vêtements récupérés

Dans un autre ordre d'idée, à l'extérieur du Centre des Loisirs (côté sud), nous avons un bac qui sert à recueillir les vêtements. Afin de préserver ces vêtements le plus possible et pour nous aider à en faire la livraison proprement, il vous est demandé de **les mettre dans un sac de plastique** afin de les protéger le plus possible des intempéries.

Projet en cours :

Amélioration du sentier pédestre et de ski de fond et raquette.

Dans le cadre du programme Pacte rural, la ville a reçu une subvention pour l'amélioration pour le sentier pédestre, de raquette et de ski de fond.

Les travaux devront être réalisés dans les prochaines semaines. Nous avons besoin de bénévoles pour certains de ces travaux.

Pour de plus amples informations sur ce projet, contactez-moi à l'Hôtel de Ville

Journée d'embellissement du 4 juin.

Merci beaucoup aux gens qui ont participé à cette journée. Des travaux ont été réalisés dans le parc des enfants, dans le parc Jean Samuel, au terrain de tennis et les boîtes à fleurs ont ainsi été préparées pour recevoir des fleurs.

Disposition des branches et autres résidus en bordure des voies publiques.

Règlement **99-06** à l'article 19 : «*Le fait de jeter, déposer ou répandre sur une rue ou un trottoir ou dans les allées, cours, terrains et places publiques de la terre, sable, boue, pierre, des immondices, des ordures, des détritrus, du béton, huile, graisse, essence ou autres substances constitue une nuisance et est prohibé.*»

Les Chiens : La ville a reçu plusieurs plaintes en ce qui concerne les chiens.

Règlement **99-02** concernant les animaux, **article 17**, «*Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.* » et **article 18**, «*Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.* »

Les aboiements :

Règlement **99-02** concernant les animaux, **article 15**, «*Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie, ou hurle d'une manière à troubler la paix.* »

SVP, soyez respectueux pour votre voisinage.

Permis de construction ou rénovation

Construction, rénovation de plus de 750 \$, démolition, installation d'une fosse septique, etc., prenez rendez-vous avec l'inspectrice.

Message de l'inspectrice Marie-Claude Savard

Voici l'horaire de l'inspectrice pour les prochains mois : 13, 14, 20, 21, 27 et 28 juin; 6, 7, 11, 12, 18, 19, 25 et 26 juillet; 3, 4, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 29 et 30 août; 7, 8, 12, 13, 19, 20, 26, 27 septembre

Ces dates pourraient être sujettes à changements.

Alain Letarte, Directeur général
819-948-2266 poste 221



LOISIRS



La Fête nationale du Québec



À partir de 10h00:

Jeux gonflables

Animation

Barbe à papa



De 10h00 à 17h00:

Exposition d'art et d'artisanat

Venez visiter les Fermières, profitez-en pour vous informer de leurs activités!

Artistes et artisans(es) contactez Cécile Boucher pour exposer vos oeuvres au 819-948-2282

Exposition d'oeuvres d'enfants dans le Centre de Loisirs

Concours de lumière bleue :

Affichez les couleurs de la St-Jean sur vos maisons, prix de participation

À partir de 17h00:

Méchoui au Club de Golf de Duparquet

Billets en vente chez Martin Macameau et au club de Golf de Duparquet

Adulte : 25\$ / à la porte: 30\$

Enfant (12 ans et moins): 15\$



21h00 Hommage à Offenbach

Feu de Joie



23h00 Feux d'artifices

Prix d'entrée pour le spectacle : 5\$

12 ans et moins: GRATUIT

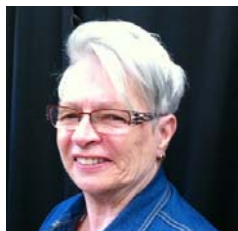
SVP consommer la boisson vendue sur place !

Venez fêter la ST-JEAN A DUPARQUET !

pour info: Jessica Roy 819-948-2229 ou loisirs.duparquet@hotmail.com



BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

Résumé des journées les plus chaudes et des journées les moins chaudes pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 2015.

Journées les plus chaudes pour août :

Le 11 : 33°
Les 14-15 : 29°
Le 16 : 31°

Journées les moins chaudes :

Le 18 : 17°
Les 6-12 : 19°
Jours d'ensoleillement : 22 jours.
Jours pluvieux : 6 jours.

Journées les plus chaudes pour septembre :

Les 2-6-17 : 28°
Les 1-15-16 : 27°

Journées les moins chaudes :

Le 19 : 8°
Le 12-23 : 14°
Le 29 : 10°

Jours d'ensoleillement : 28 jours.
Départ des colibris : le 9.
Jours pluvieux : 1 jour.

Journées les plus chaudes pour octobre :

Les 12 : 19°
Le 6 : 14°

Journées les moins chaudes :

Les 17-25 : 0°
Le 18 : -1°
Jours d'ensoleillement : 11 jours.
Jours pluvieux : 5 jours.
Journées neigeuses : 3 jours.

LE P'TIT COIN DU WEB

Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique " juste un click " des éditions passées qui était similaire à celle-ci.



*Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à :
gilbenic26@gmail.com et je les publierai.*



http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/jeunesse/sais_tu_que/2013/0913-emblème-harfang.htm

Le harfang des neiges ce bel emblème du Québec.



<http://www.caboucadin.com/jardinage-enfant/faire-pousser-pomme-de-terre-pot.php>

Faire pousser des pommes de terre, petit projet pour les enfants au jardin.

<http://www.chezmaya.com/cartesvirtuelles/trucsbibittes/trucsbibittes.html>

Trucs pour se débarrasser des insectes écologiquement.



<http://www.consoglobe.com/bicarbonate-soude-poudre-faire-ecolo-2975-cq>

Trucs de tous les jours en employant le bicarbonate de soude.



IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

La « Beach » (partie 4)



Après Réal St-Pierre, c'est Michel Drolet qui fut le propriétaire de la Pourvoirie. Michel connaissait le coin et fréquentait déjà le lac Duparquet. Natif de Rouyn-Noranda, il avait quitté la région en 1976 pour habiter à Montréal. Il a exercé diverses activités pendant plusieurs années. Il se rendait souvent à Toronto pour y acheter des faillites et des surplus d'entrepôts de meubles et d'électroménagers qu'il revendait dans la région métropolitaine. Au milieu des années '80, il revint s'installer dans la région de Rouyn-Noranda, à Évain plus précisément, où il travaillait dans le domaine de la rénovation.

Il lui arrivait souvent de louer un chalet de Fernand Perras pendant l'hiver à la Pourvoirie Fern's pour aller à la pêche sur la glace. Entretemps, il apprit que le chalet de l'île no 100 situé en face du Chemin des Pourvoiries était à vendre et il décida de l'acquérir en 1989. L'île no 100, aussi connue sous le nom d'île « Amik », appartenait à la Caisse populaire Desjardins de Ste-Germaine-Boulée dont le comptoir de Duparquet était alors une succursale. Un Américain avait déjà donné un dépôt pour acheter le chalet, mais n'avait jamais par la suite redonné signe de vie, et la caisse remit ainsi le bâtiment en vente.

Quand Michel passait du temps à son chalet sur l'île 100, il lui arrivait souvent d'aller manger à la pourvoirie « Les Camps St-Pierre » et Réal St-Pierre lui a alors indiqué que son commerce était à vendre et que ce serait une bonne opportunité d'affaire pour lui. Michel se porta donc acquéreur de l'endroit le 23 septembre 1990 et le nom changea par la suite pour « La Pourvoirie les camps au bord de l'eau ».

Au début, comme les propriétaires précédents, le terrain où se situe la pourvoirie était loué de la compagnie « Eldorado gold Mines Inc. » de Winnipeg, Manitoba, propriétaire de l'ancienne Beattie Gold Mines de Duparquet. Après la mort du président de « Eldorado Gold Mines Inc. », M. Marc G. Smerchanski, et la prise en charge de la compagnie par sa fille Rhonda, les choses changèrent quelque peu et Michel reçut une mise en demeure lui indiquant que le loyer annuel du terrain serait substantiellement augmenté. Il réussit cependant à s'entendre avec la mine pour pouvoir finalement acheter le terrain, ce qui faciliterait beaucoup les choses pour tout futur projet de modification ou d'expansion.

Entretemps, Michel rencontra sa future femme Diane Paré, qui était gérante dans un hôtel de Richelieu en Montérégie. Elle revint rejoindre Michel le 22 septembre 1994 et tous deux se sont finalement mariés le 20 juillet 2002. Avec les années, Michel et Diane, dont l'aide apportait un nouveau souffle à l'entreprise, ont refait tout l'intérieur du bâtiment principal. Durant les premières années, la clientèle était, comme par le passé, surtout constituée d'Américains du nord-est des États-Unis (Ohio, New-York, etc.). L'île 100 a été intégrée à la Pourvoirie en 2000. Plusieurs se rappellent des beaux décors du resto-bar de Diane lors des différentes activités et fêtes organisées à la pourvoirie.

Par la suite, afin de prendre de l'expansion, un nouvel associé, Claude St-Pierre de Construction SBG Inc., un contracteur industriel de Rouyn-Noranda, est entré en affaires avec eux le 12 mai 2006. M. St-Pierre a investi énormément d'argent dans les infrastructures et plusieurs changements importants ont été effectués. Les anciens chalets ont été démolis et remplacés par des nouveaux en bois rond. Une pelle mécanique a travaillé pendant presque un mois à modifier complètement le paysage sur le terrain entre le lac et le chemin du camping où un motel en bois rond a été construit.



IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)



M. St-Pierre a même acheté un lot de bateaux d'occasion de divers styles aux États-Unis dont des « bass-Boat », ce qui a ajouté à la flotte d'embarcations de location. M. St-Pierre était aussi propriétaire du chalet à l'embouchure de la rivière Kanasuta et faisait souvent la navette entre cet endroit et la pourvoirie.

Par contre, diverses différences d'opinions, conflits de personnalité et mésententes de paiements ont fait que l'association n'a pas duré; mais Claude St-Pierre, qui avait mis énormément d'argent dans l'affaire, prit le contrôle de l'entreprise. Suite à divers problèmes de liquidité, la compagnie a ensuite été saisie le 4 juin 2010 par Cambridge Investment qui a ainsi liquidé les actifs. Plus tard, Michel Drolet qui a eu gain de cause, est retourné actionnaire à la fin de juin 2010; mais ses actions ne valaient alors guère plus que le prix du papier sur lequel elles étaient imprimées. Michel avait heureusement eu la présence d'esprit en s'associant, d'avoir d'abord enlevé son chalet et son île de la propriété de la pourvoirie.

Suite à la saisie, les installations sont finalement passées dans les mains d'une maison de courtage et sont demeurées inutilisées pendant 1 an ou deux avant de trouver de nouveaux propriétaires; Janis Lavoie, originaire du lac St-Jean, et son conjoint Sylvain Audet de Rouyn-Noranda, qui habitaient ensemble cette même ville depuis une vingtaine d'années, prirent possession de ce qui s'appellerait dorénavant la « Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet » le 19 novembre 2012.

Ça faisait déjà quelques années que le couple rêvait de posséder une pourvoirie. 2 ou 3 ans auparavant, ils manquèrent de justesse l'opportunité d'en acheter une à Rollet au sud de Rouyn-Noranda. Cette fois, ils ne voulaient pas manquer leur chance et ils sautèrent sur l'occasion. Quelques années auparavant, à l'occasion d'un tournoi de golf au terrain de Duparquet, Sylvain qui était alors employé d'Hydro-Québec, avait vu la pourvoirie et s'était même informé auprès de Michel Drolet pour savoir si elle était à vendre, ce qui n'était pas le cas à ce moment-là. Ce fut un long et laborieux travail car il y avait beaucoup à faire : toutes sortes d'obligations légales, permis, pape-rasse, sans compter tout le travail qu'il y avait à effectuer aux installations. Ils ont, entre autre chose, tout refait le restaurant et les quais en plus d'innombrables autres améliorations. Ils s'étaient donnés pour objectif de pouvoir ouvrir les portes à temps pour le début de la saison de pêche et ils y sont presque arrivés, en recevant leurs premiers clients une semaine après l'ouverture officielle de la pêche au doré de mai 2013.

La Pourvoirie des Îles du lac Duparquet offre une foule de services allant de location d'embarcations de pêche, de location saisonnière d'espaces de quais à la marina, location de cabanes à pêche, location de chalets, en plus du magnifique motel en bois rond de 10 unités. Leur magnifique restaurant « Le Champêtre » se fait un devoir de mettre en vedette les produits régionaux et locaux. Des randonnées de ponton pour faire connaître le lac avec ses 135 îles et ses plus importantes rivières sont offertes durant l'été. Les amateurs de vtt et motoneiges ne sont pas en reste car l'endroit est facilement accessible aux amateurs de sport motorisé. Sylvain et Janis sont loin d'avoir dit leurs derniers mots et d'autres projets sont à venir !

Voilà ce qui complète l'histoire de l'endroit qui était connu depuis les années '30 sous le nom de « La Beach » avec Phil Laptist, et qui a évolué au fil des ans pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Comme toujours, j'aimerais remercier tous ceux qui m'ont fourni les informations nécessaires afin de dresser un portrait le plus complet possible de ce magnifique endroit. Vos suggestions, informations ou commentaires sont toujours les bienvenus, et vous pouvez me joindre Stéphane Mongrain au 819-948-2553 ou par courriel au rep24sm@gmail.com.



CHRONIQUE VERTE



VOLUME 7, NUMÉRO 5 MAI 2016



UN COMPOST BIEN ÉQUILIBRÉ

Les **VERTS** et les **BRUNS**

Pour réussir un compost de qualité, un équilibre entre les quantités de **VERTS** et de **BRUNS** sont nécessaires.

Les **VERTS** sont les matières humides, riches en azote. Par exemple :

- restes de fruits et légumes;
- tontes de gazon;
- mauvaises herbes fraîches;
- coquilles d'œufs.

Les **BRUNS** sont les matières sèches, riches en carbone. Ils comprennent entre autres :

- feuilles sèches, paille, foin;
- sciures de bois, brindilles;
- marc de café;
- pâtes alimentaires, pain, riz.

Pour chaque quantité de **VERTS** déposés dans votre composteur, deux parts de **BRUNS** sont recommandées.

L'humidité et l'aération

Le **taux d'humidité** à respecter et l'**aération** nécessaire à une bonne décomposition sont complémentaires. Un tas de compost trop sec ne se décomposera que très lentement. Par contre, un excès d'eau diminuera l'oxygénation et le tas dégagera alors une mauvaise odeur.

L'aération est indispensable à la survie des petits organismes décomposeurs. Le processus de décomposition sera alors plus rapide si le tas est régulièrement aéré.

Pour **humidifier votre compost**, ajoutez tout simplement de l'eau.

Pour un **problème de surplus d'eau**, la solution la plus efficace est de faire un retournement complet du tas de compost. Si le tas est juste un peu trop détrempé, ajoutez des matières sèches (les **BRUNS**) et aérez. Cela pourrait suffire à régler le problème.

Source : [Le compostage facilité](#), NOVA Envirocom.

ET LES ODEURS ?

En fait, la présence d'odeurs s'explique par un manque d'air ou un déséquilibre entre l'azote (VERT/humide) et le carbone (BRUN/sec).

Si, en approchant du compost, il s'en dégage une odeur d'ammoniac, c'est que le tas est en déséquilibre. Il faut alors ajouter du carbone et aérer un peu!



Si le compost libère une odeur de pourriture, c'est qu'il y a un surplus de liquide qui peut provenir de différentes sources. Le composteur est peut-être situé dans un creux ou un terrain qui s'égoutte mal. La matière se décompose, mais les décomposeurs, noyés, ne peuvent exercer leur activité normale. Les matières pourrissent, ce qui explique l'odeur.

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



BIBLIOTHÈQUE



Carmen Lacroix



Au nom de toutes les bénévoles, je vous souhaite à tous un bel été !

Le concours Lucky Luke a fait 11 gagnants mais aucun de Duparquet

=====

Nouveautés :

Plume noire par Jessy Gaumond de Duparquet

Rival par Kathy Reichs (dernier de la série)

L'amour au temps d'une guerre – tome 1- par Louise Tremblay-D'Essiambre

Le sursis par Sarah Bouchard

14 ans et portée disparue par Arielle Desabysses

Central Park par Guillaume Musso

Des nouvelles d'une petite ville – tome 4 et dernier de la série - par Mario Hade

Les infirmières de Notre-Dame, les 4 tomes

La promesse des Gélinas, les 3 tomes



Horaires pour juin :

Heures d'ouverture : mardi et jeudi de 18h30 à 20h et le mercredi de 14h à 16h.

Horaires pour juillet et août :

Heures d'ouverture : mardi de 18h30 à 20h.

La réceptionniste déplaisante

Hier, j'avais un rendez-vous pour voir l'urologue pour un examen de la prostate.
Bien entendu j'étais un peu inquiet parce que tous mes amis ont passé sous le bistouri
ou avaient des boules implantés ...
La salle d'attente était remplie de patients.
Comme j'ai approché le pupitre de la réceptionniste,
j'ai remarqué qu'elle était une grande femme inamicale qui ressemblait à un lutteur Sumo.
Je lui ai donné mon nom.
D'une voix très forte, la réceptionniste dit,
"OUI, J'AI VOTRE NOM ICI. VOUS VOULEZ VOIR LE MÉDECIN
AU SUJET DE VOTRE IMPUISSANCE SEXUELLE, N'EST-CE PAS?"
Tous les patients dans la salle d'attente tournèrent la tête pour me regarder.
Je suis devenu très mal à l'aise.
Mais comme d'habitude, j'ai récupéré rapidement et d'une voix aussi forte j'ai répondu :
"Non, je suis venu me renseigner sur une opération de changement de sexe.
Mais, je ne veux pas le même médecin qui a raté la vôtre."
Les applaudissements ont fusé!

N'ESSAYEZ JAMAIS DE RIRE DES RETRAITÉS



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Baptême

Ont été faits enfants de Dieu par le baptême à l'église St-Albert-Le-Grand le 17 avril 2016, Damien Gagné, fils de Tania Morin-Jolin et de Simon Gagné, et le 24 avril 2016, Anthony Lachance, fils de Roxanne Lessard et de Yannick Lachance. *Félicitations à ces heureux parents.*

La prochaine préparation au baptême aura lieu le 7 septembre 2016. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Pierrette Lafontaine au 948-2458 et courriel : pilaf953otmail.com ou encore sur message privé de Facebook.

Horaire des messes et célébrations



19 juin	11h00	Messe	14 août	<u>9h30</u>	Messe
26 juin	11h00	Messe	21 août	<u>9h30</u>	Messe
03 juil.	11h00	Célébration de la Parole	28 août	11h00	Messe
10 juil.	11h00	Messe	04 sept.	11h00	Messe
17 juil.	11h00	Messe	11 sept.	11h00	Messe
24 juil.	11h00	Célébration de la Parole	18 sept.	11h00	Célébration de la Parole
31 juil.	<u>9h30</u>	Messe	25 sept.	11h00	Messe
07 août	<u>9h30</u>	Messe			

Merci à toutes les personnes qui sont venues jouer au **Bingo de Pâques** au profit de la Fabrique le 20 mars dernier. Cela a permis d'amasser un montant de 630,48\$.

La Fabrique remercie également toutes les personnes qui ont assisté au **Brunch de la Fête des mères** le 8 mai dernier, ainsi que les personnes qui ont acheté des billets et les bénévoles impliqués. Notre maman de l'année, Madame Émé Gibouleau, a reçu un panier de produits d'une pharmacie.

Les gagnants des tirages :

100\$ pour Mike Labchuk ; une catalogne tissée pour Claude Bourque, gracieuseté du Cercle des Fermières ; une carte cadeau épicerie de 25\$ à Jeannine Macameau ; une couverture pour bébé tissée à Denise Béchar, gracieuseté de Bernadette Jolin. Merci à nos commanditaires.

Dans le cadre de la Semaine de la Famille , une fontaine gracieuseté de Sr Stella Deslongchamps a été offerte à Madame Kelly Taylor et des lingettes confectionnées par Thérèse Caouette ont été remises à madame Chantal Boutin..

Un gros merci à notre champion vendeur Tony Charrois qui nous a vendu 130 livrets de billets pour le tirage. Un autre record pour toi, Tony. Nous t'offrons nos félicitations et encore merci pour ton implication.

Sont décédés :

Le 13 avril 2016, à Rouyn-Noranda, à l'âge de 96 ans, monsieur Maurice Thibault époux de madame Pierrette Bureau. Il laisse dans le deuil outre son épouse son fils Daniel anciennement de notre paroisse.

Le 7 avril 2016, à Montréal, monsieur Denis Aubin. Il était le père d'André Aubin de Rapide-Danseur.

Le 6 mai 2016, à Rouyn-Noranda, à l'âge de 87 ans, monsieur Lucien Viger; il était le père de Michel Viger (Solange Gamache) de notre paroisse.

Le 23 mai 2016, à Rouyn-Noranda, à l'âge de 84 ans, madame Thérèse Bolduc; elle était la sœur de Yvonne Bolduc (Paul-Émile Bernier) et d' Hélène (Réal Leblanc) de notre paroisse.

Nos sympathies à toutes les personnes touchées par ces décès.



DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour

Le harfang des neiges



Ce grand oiseau blanc aux yeux jaunes est très reconnaissable. Le mâle est d'un blanc pur alors que la femelle et les jeunes sont légèrement tachetés ou barrés de brun. Leur plumage blanchit avec l'âge, les mâles pouvant alors devenir d'un blanc immaculé. L'été, le plumage est plus foncé que l'hiver; le plumage est plus blanc l'hiver pour se camoufler dans la neige. Les mâles sont en général plus petits que les femelles. Leur envergure est de 170 à 177 cms pour les femelles adultes et de 160 à 170 cms pour les mâles adultes. Leur masse varie de 1 à 2,5 kg. Le harfang est un très grand oiseau, pouvant atteindre jusqu'à 70 cms de longueur. Ses yeux sont très grands proportionnellement à sa taille : en effet, ils ont environ la même taille que ceux d'un homme. Ils sont d'une couleur jaune et disposés vers l'avant. Ils sont de plus fixes, ce qui oblige le harfang à devoir souvent tourner sa large tête aplatie pour pouvoir regarder autour de lui (il peut la tourner d'un angle de 270 °).

Dans la chaîne alimentaire de la toundra, le harfang occupe avec le renard la place la plus élevée : celle du prédateur. Cependant, dans ce système vivant très simplifié, ces carnivores spécialisés sont aussi très vulnérables ; très efficaces lorsque les lemmings sont abondants, ils sont voués à la famine ou à l'exil quand se raréfie ce gibier qui constitue l'essentiel de leur menu. Si le père harfang disparaît pendant la période de croissance des jeunes, jamais la mère ne pourra les alimenter seule.



Le milieu naturel du harfang est le Grand Nord : la toundra arctique. On le retrouve dans 7 provinces et territoires au Canada, soit le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, le Nunavut, le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador¹. Au Québec, c'est dans la partie la plus septentrionale qu'on le retrouve souvent. Pendant les années de disette, le harfang ne se reproduit pas et peut s'installer plus au sud (jusqu'au nord des États-Unis). Ce phénomène, dont les origines restent encore mal comprises, se reproduit tous les 4 ou 5 ans environ.

Wikipedia.com



Saviez-vous que...

Le porc-épic possède 30,000 aiguilles?

Le Brésil couvre 80% de la surface du continent de l'Amérique du Sud?

Le chat a une vision périphérique de 285°?

Le mur de Chine mesure environ 6,430 km de long?

Les perles fondent dans le vinaigre?

La chaise électrique fut inventée par un dentiste?

L'œuf contient toutes les vitamines « sauf la vitamine C » ?

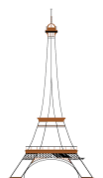
Les fourmis s'étirent le matin?

Le Monopoly est le jeu le plus joué au monde?

Que les dauphins peuvent percevoir le son sur une distance de 24 kms ?

La Chine fabrique plus de 70% des jouets au monde?

Qu'il faut monter 1792 marches pour se rendre au sommet de la tour Eiffel?





PETITES ANNONCES



Avis de recherche

Le Cercle des Fermières, en collaboration avec la Ville, a parrainé un Projet Nouveaux Horizons en 2012. Une somme de 22 572\$ a été dépensée pour la réfection du plancher du Centre Récréatif et pour équiper la cuisine collective.

Suite au dernier inventaire des articles de cuisine, il manquerait un mélangeur Kitchen Aid de 5 litres et une plaque électrique. Ces deux articles ont certainement été prêtés ou empruntés et mis en oubli.

Pour information,
veuillez appeler au numéro 819-948-2619.

On recherche

Une personne volontaire à placer
les bouées sur le lac.
Si intéressé, contactez
Line Giasson au 819-948-2601.

À vendre

Four grille-pain neuf 20\$, ensemble de bâtons de golf homme 20\$, sac et ensemble de bâtons de golf femme 20\$, collants à insectes pour machine Skeeter Trap 5\$ chacun, Sonar électrique 50\$, brimballes à pêche sur glace 10\$/chacune, poubelle de porte d'armoire 10\$.

Tél: 819-948-2547.

Jouets acceptés

Notre beau coffre à jouets est installé au parc depuis quelques semaines....Si vous avez des jouets dont vous désirez vous départir et offrir en don, vous pouvez aller les porter ou nous faire signe, nous irons vous débarrasser ! Un gros merci.

Jessica Roy pour le comité des loisirs.



Ensemble golf de femme droitère, tout compris, très propre 150.00\$

Flotteurs (foam) pour quai
ou radeau, différentes grandeurs, prix varié.



Tél: 819-948-2914.



Du 1^{er} juin au 16 août, Culturat lance le concours Participe au décor

C'est le moment d'embellir ton espace extérieur. 6 prix à gagner.

1^{er} prix : bon d'achat de 2500\$ et 5 de 500\$ dans une pépinière de la région.

Comment participer ? 1* prends une photo avant les travaux 2* embellis, fleuris, verdis (fleurs, arbres, arbustes) 3*prends une autre photo une fois l'aménagement terminé 4*inscris-toi et cours la chance de gagner un prix.

Pour connaître tous les détails et participer : www.culturat.org/concours/participeaudécor



CLAFOUTIS DE NOUVELLES



La Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet : Ouvert à l'année

Visitez notre site internet pour voir notre menu passe-partout du jeudi et du dimanche soir.
Les jeudis et vendredis, 5 à 7 sur la terrasse!

SOUPER DE HOMARD **Vendredi 17 juin et samedi 18 juin avec musicien.**

Location de chalets, d'unités de motel, de chaloupes ainsi que randonnées de ponton. Réservez vos randonnées de ponton pour 8 à 10 personnes.
Pour infos : 819-948-2420, 1-877-948-2420.
Pour hébergement en tout temps : 819-279-8987
Prix spéciaux pour travailleurs.

Nouveau service de SPA et SAUNA et également service de massage par professionnel certifié sur réservation.

OFFREZ UN CERTIFICAT CADEAU!

Représentant des QUAIS MODULO en Abitibi Témiscamingue. Liquidation de quais de couleur bleu ou vert.
Pour plus d'infos, communiquez avec nous ou visitez notre site www.pourvoiriedesiles.com / www.anchorplastics.qc.ca

La Pourvoirie des Îles du lac Duparquet et son restaurant Le Champêtre
774, chemin des Pourvoiries, Duparquet, (Québec) J0Z 1W0 – Tél: 819-948-2420 Fax: 819-948-2424
www.facebook.com/pourvoiriedesiles - www.pourvoiriedesiles.com

Le Champêtre

Heures d'ouverture du restaurant :

Saison estivale

Lundi - mardi et mercredi : fermé
(ouverture possible pour groupe)

Jeudi	11h00 à 20h00
Vendredi	11h00 à 20h00
Samedi	8h00 à 20h00
Dimanche	8h00 à 20h00

Notez que le restaurant ne ferme pas à 20h00; nous prenons des commandes jusqu'à 20h00



"Osez le Donner"

est une campagne de financement créé par la station de radio Rouge FM, en 2008. Fier partenaire de la fondation du cancer du sein, la station invitait la population à remettre leurs soutiens-gorges usagés aux entreprises participantes, tel qu'Omer De Serres et la Vie en rose, en échange de 1\$ chacun, au profit de la recherche! C'est

ainsi qu'un montant de 1 392 609\$ a été remis à la cause jusqu'à présent...

Afin d'inciter les régions éloignées à participer, Postes Canada s'est offert à recevoir et expédier les soutiens-gorges pendant la campagne. Au bout de deux semaines, après avoir mis au défi les bureaux d'Abitibi-Ouest, Duparquet et Rapide-Danseur ont amassé 240 précieux soutiens-gorges!!!! Près de la moitié ont été offerts par le Centre de Dépannage. Ce qui fait 240\$ beaux dollars pour la recherche, pour un grand total de 710 brassières et 5\$ cash provenant de notre secteur. Alors, un gros Merci pour votre soutien et votre participation...

L'ours noir

Les ours noirs sont des animaux discrets qui craignent généralement la présence humaine et évitent tout contact avec l'homme. Certains, lorsqu'ils sont habitués à d'autres sources de nourriture, sont susceptibles de causer des conflits. Néanmoins, ils attaquent rarement et un très faible pourcentage d'agressions entraîne des blessures graves. SOS Braconnage Si un ours noir vous semble menaçant ou que sa présence persiste dans un secteur, communiquez avec **S.O.S Braconnage** au numéro sans frais 1 800 463-2191. Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>





Desjardins

Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1K9
Tél. : 819 333-5424

Votre caisse
fière partenaire des projets
à Duparquet

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,
Directeur général

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

- *Certificats de localisation et de piquetage
- *Arpentage légal et de construction
- *Arpentage pour baux miniers
- *Levé et implantation GPS
- *Cadastre minier
- *Plans topographiques
- *Calcul de volume



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patrick.descarreux@descarreux.com

**Annonce
commerciale
\$25,00**



Horaire de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois

*Bac de recyclage de peinture :
garage municipal.*